Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 2 Rabiaa I 1444
28 Septembre 2022

N° 115

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1654**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1659**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1663**
Homologation de résolutions **1664**
Convocation..... **1664**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1665**
Convocations
Sociétés anonymes **1667**
Sociétés à responsabilité limitée **1670**
Divers
Avis au public..... **1670**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation de l'augmentation de capital

Société CLINIQUE AMEN NABEUL S.A

Identifiant Unique : 1236886N

RC : B3141752012

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2022 tel qu'enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 9 août 2022, sous le n°22503576 quittance n°5786 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises quittance n°AC011062022 en date du 11 août 2022, il a été décidé ce qui suit :

1. D'augmenter le capital social de cinq cent soixante-sept mille neuf cent dix dinars (567 910 Dt) pour le porter de douze millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille vingt dinars (12.494.020,000 Dt) à treize millions soixante un mille et neuf cent trente dinars (13 061 930,000 Dt), et ce, par la création de quatre-vingt-un mille cent trente (81 130) actions nouvelles d'un nominal de sept (7) dinars chacune, à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraires à la souscription.

2. Mise à jour de l'article six des statuts de la Société relatif au capital social;

3. Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation de capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date du 22 septembre 2022 sous le n°22804217, quittance n°6715.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 23 septembre 2022 sous le n° 202285784, un exemplaire des documents suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2022 ;

- Liste des souscripteurs et état des versements;

- Déclaration de souscription et de versement;

- Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2022 ;

- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital;

- Déclaration du bénéficiaire effectif.

Le capital est ainsi porté de douze millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille vingt dinars (12.494.020,000 Dt) à treize millions soixante un mille et neuf cent trente dinars (13 061 930,000 Dt), l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2022R02332SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Société CLINIQUE AMEN BIZERTE S.A

Identifiant Unique : 1282501Q

RC : B0115832013

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 août 2022, tel qu'enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 9 août 2022, sous le n°22503579, quittance n°5795 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises quittance n°AC011082022 en date du 11 Août 2022, il a été décidé ce qui suit :

1. D'augmenter le capital social de un million trois cent quatorze mille dinars (1 314 000 Dt) pour le porter de dix-sept millions quatre-vingt-deux mille dinars (17.082.000,000 Dt) à dix-huit millions trois cent quatre-vingt-seize mille (18 396 000,000 Dt), et ce, par la création de deux cent soixante-deux mille huit cent (262 800) actions nouvelles d'un nominal de cinq (5) dinars chacune, à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraires à la souscription.

2. Mise à jour de l'article six des statuts de la Société relatif au capital social;

3. Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation de capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date 22 septembre 2022 sous le n°22804212, quittance n°6709.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 23 septembre 2022 sous le n°202285788, un exemplaire des documents suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 Août 2022 ;

- Liste des souscripteurs et état des versements;

- Déclaration de souscription et de versement;

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 Août 2022 ;

- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital;

- Déclaration du bénéficiaire effectif.

Le capital est ainsi porté de dix-sept millions quatre-vingt-deux mille dinars (17.082.000,000 Dt) à dix-huit millions trois cent quatre-vingt-seize mille (18396000,000 Dt), l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2022R02333SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Société CLINIQUE EL AMEN MUTUELLE VILLE S.A

Identifiant Unique : 0341832 F

RC : B127241997

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2022, tel qu'enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 9 août 2022, sous le n°22503574

quittance n°5784 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises quittance n°AC011072022 en date du 11 Août 2022 il a été décidé ce qui suit :

1. D'augmenter le capital social de un million neuf cent cinquante mille cinq cent vingt dinars (1 950 520 Dt) pour le porter de six millions deux cent six mille deux cent dinars (6.206.200,000Dt) à huit millions cent cinquante-six mille sept cent vingt dinars (8 156720,000 Dt), et ce, par la création de trente-cinq mille quatre cent soixante-quatre (35 464) actions nouvelles d'un nominal de cinquante Cinq (55) dinars chacune, à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraires à la souscription.

2. Mise à jour de l'article six des statuts de la Société relatif au capital social;

3. Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation de capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date du 22 septembre 2022 sous le n°22804206, quittance n°6703.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 23 septembre 2022 sous le n° 202285781, un exemplaire des documents suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2022 ;

- Liste des souscripteurs et état des versements;

- Déclaration de souscription et de versement;

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 Août 2022 ;

- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital;

- Déclaration du bénéficiaire effectif.

Le capital est ainsi porté de six millions deux cent six mille deux cent dinars (6.206.200,000Dt) à huit millions cent cinquante-six mille sept cent vingt dinars (8 156 720,000 Dt), l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2022R02334SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Société CLINIQUE AMEN GAFSA S.A

Identifiant Unique : 0640944D

RC : B198751998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 août 2022 tel qu'enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 9 août 2022, sous le n°22503577 quittance n°5789 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°AC 171122022 en date du 15 août 2022, il a été décidé ce qui suit :

1. D'augmenter le capital social de un million cinq cent dix mille cinq cent dinars (1 510 500 Dt) pour le porter de trois millions cent quatre-vingt mille dinars (3.180.000,000 Dt) à quatre millions six cent quatre-vingt-dix mille cinq cent dinars (4 690 500,000 Dt), et ce, par la création de cinquante mille trois cent cinquante (50 350) actions nouvelles d'un nominal de trente (30) dinars chacune, à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraires à la souscription.

2. Mise à jour de l'article six des statuts de la Société relatif au capital social;

3. Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation de capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date du 22 septembre 2022 sous le n°22804211, quittance n°6708.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 23 septembre 2022 sous le n° 202285777, un exemplaire des documents suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 Août 2022 ;

- Liste des souscripteurs et état des versements;

- Déclaration de souscription et de versement;

- Rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2022 ;

- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital;

- Déclaration du bénéficiaire effectif.

Le capital est ainsi porté de trois millions cent quatre-vingt mille dinars (3.180.000,000 Dt) à quatre millions six cent quatre-vingt-dix mille cinq cent dinars (4690 500,000 Dt), l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2022R02335SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Société CLINIQUE EL AMEN BEJA S.A

Identifiant Unique : 1086119 S

RC : B2410842009

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 août 2022, tel qu'enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 9 août 2022, sous le n°22503578 quittance n°5791 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises quittance n°AC011092022 en date du 11 Août 2022, il a été décidé ce qui suit :

1. D'augmenter le capital social de neuf cent cinquante-sept mille et quatre-vingt-seize dinars (957 096 Dinars) pour le porter de huit million neuf cent quatre-vingt-deux mille et cent soixante et onze dinars (8.982.171,000 Dinars) à neuf millions neuf cent trente-neuf mille et deux cent soixante-sept dinars (9 939 267 000 Dinars), et ce, par la création de trente-cinq mille quatre cent quarante-huit (35 448) actions nouvelles d'un nominal de vingt sept (27) DT dinars chacune, à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraires à la souscription;

2. Mise à jour de l'article six des statuts de la Société relatif au capital social;

3. Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation de capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date du 22 septembre 2022 sous le n°22804218, quittance n°6717.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises, en date 23 septembre 2022 sous le n°202285787, un exemplaire des documents suivants :

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 Août 2022 ;

- Liste des souscripteurs et état des versements;

- Déclaration de souscription et de versement;

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 Août 2022 ;

- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital;

- Déclaration du bénéficiaire effectif.

Le capital est ainsi porté de huit million neuf cent quatre-vingt-deux mille et cent soixante et onze dinars (8.982.171,000 Dinars) à neuf millions neuf cent trente-neuf mille et deux cent soixante-sept dinars (9 939 267 000 Dinars), l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2022R02336SANB2

SOCIETE INDUSTRIES MECANIQUES MAGHREBINES

Société anonyme

Au capital de 51.000.000 DT

Siège social : Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia II Ariana

Registre national des entreprises et identifiant unique : 0014159X

Suivant procès-verbal du conseil d'administration tenu le 02 septembre 2022 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana en date du 5 septembre 2022 sous le n°22706882 Quittance n°101235, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 9 septembre 2022 sous le n°202275217, le conseil d'administration a décidé de renouveler les fonctions de Mr Tahar Latrous en qualité de président directeur général de la société IMM pour toute la durée de son mandat d'administrateur avec les pouvoirs les plus étendus.

2022402342SANB2

SOCIETE INDUSTRIES MECANIQUES MAGHREBINES

Société anonyme

Au capital de 51.000.000 DT

Siège social : Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia II Ariana

Registre national des entreprises et identifiant unique : 0014159X

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 août 2022 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana en date du 5 septembre 2022 sous le n°22706882 Quittance n°101235, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 9 septembre 2022 sous le n°202275208, le conseil d'administration a décidé :

1- L'examen et l'approbation des états financiers (bilan, état de Résultat et état de Flux de Trésorerie) relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020;

2- L'affectation des résultats des exercices 2018, 2019 et 2020 ;

3- De donner quitus aux administrateurs

4- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr Jamel Eddine Ben Romdhane pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2022402343SANB2

Notice d'augmentation de capital

SAFE FLIGHT ACADEMY

MF : 000 MA 1158334 X

Identifiant Unique : 1158334 X

Affiliation CNSS : 320379-85

Dénomination : SAFE FLIGHT ACADEMY.

Forme Juridique : Société anonyme.

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis.

Objet social : La formation de pilotes, de mécaniciens, de stewards et d'hôtesses.

Durée : 99 ans.

Capital : Le capital social est fixé à 5.550.000 Dinars divisé en 555.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune libérées totalement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2022 a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.500.000 Dinars pour le porter à 7.050.000 Dinars par la création de 150.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer de la moitié à la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'écarter le droit préférentiel de souscription et de réserver cette augmentation à trois actionnaires.

Dépôt provisoire : Au Service Commercial et Administratif du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sis au Registre National des Entreprises à Tunis le 19 septembre 2022 sous le n°AC011252022.

Conditions de participation aux assemblées générales :

- Les actionnaires ayant libéré les versements exigibles ou leurs représentants légaux.

- Une action une voix.

Répartition des résultats, constitution de réserves et répartition du boni de liquidation :

* 5% pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le 1/10 du Capital Social.

* Sur l'excédant disponible, l'assemblée générale ordinaire pourra, sur proposition du Conseil d'Administration, prélever toute somme qu'elle jugera convenable pour être portée à plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, pour être distribuée sous forme de dividendes ou pour être reportée sur l'exercice suivant.

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai.

Dépôt des fonds provenant de la souscription :

Dans un compte Indisponible ouvert au nom de la Société auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis Agence 51- sous le n°08 003 0005132011844 46.

Lieu de réunion : Le siège social sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis.

2022402356SANB2

Augmentation du capital de la

Société Tunisienne d'Industrie Agroalimentaire «SOTUIA»

SA en numéraire par incorporation des comptes courants associés

Forme juridique : Société Anonyme.

Capital social : 6 211 000 Dinars divisé en 496880 actions d'une valeur nominale de 12.500 TND chacune.

Siège social : 04-05 Zone industrielle Utique Bizerte.

Matricule fiscal : 1400878 J/A/M/000.

Identifiant auprès du Registre National des Entreprises : 1400878J.

Premier dépôt N° : D035582015.

Il a été décidé :

L'augmentation du capital : de 6 211 000 DT à 9 211 000 DT par incorporation de comptes courants associés pour un montant de 3 000 000 DT

L'augmentation du capital sera réalisée par émission de 240-000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 12.500 DT chacune à libérer en totalité lors de la souscription. Chaque action étant émise au prix unitaire de 12.500 DT, soit avec une prime d'émission de zéro DT par action.

Suppression du droit préférentiel de souscription sur la totalité de l'augmentation du capital.

Souscription à l'augmentation du capital à partir de la date d'insertion de cette notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de versement intégral de la partie libérée.

Dépôt provisoire numéro AC031272022 en date du 23 septembre 2022.

2022402363SANB2

Société «AZUR Papier»

Société anonyme

Au capital de 46.500.020 DT

Siège social : 3 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Matricule fiscal : 1088572 V/A/M/000

Affiliation CNSS : 342 40 390

Assemblée générale ordinaire :

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/8/2022 enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis, le 12 septembre 2022 sous le n°22807249, Quittance n°M110593, dont un exemplaire a été déposé au Registre national des Entreprises le 15/9/2022 sous le n°202277601, il a été décidé :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation;

2. Approbation des états financiers et affectation des résultats de l'exercice 2021.

3. Approbation des conventions règlementées de l'exercice 2021

4. Quitus aux Administrateurs

5. Attribution de jetons de présence 2021.

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, le cabinet ECC MAZARS pour trois exercices : 2022, 2023 et 2024.

2022402367SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté BRICO PRO EL MEDINA

SARL au capital de : 350.000 dinars

Siège : Avenue Hédi Nouira Nouvelle Médina Ben Arous

MF : 1312097T/A/M000

Suite au P.V du 02/9/2022 qui a été enregistré à la recette des finances El Yasminette le 7/9/2022 sous n° 2270577 quittance n°M049037 qui ont été déposé au registre national des entreprises en date de 12/9/2022 sous le n°202275758, il a été décidé la nomination d'un nouveau gérant.

Mr Afif Ben Guirat.

2022T01040SRLB2

ATALANTA COMPANY FOR GENERAL TRADING AND DISTRIBUTION

SARL société non résidente

Au capital de 500.000,000 d

Sise à Sfax Route de Gremda km 0.2 Immb Médina Center 2 Escalier «D» Etage 5 Bureau 50

Identifiant Unique : 1032335 E

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/8/2022, établi par deux notaires à Sfax Mr Zouheir Abid et Elyes Mallek enregistré à la Recette des Finances rue Arbi Zarrouk à Sfax le 15/9/2022 quittance n°M052501, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 12/9/2022 sous numéro 202275581. Il a été décidé ce qui suit :

- Accepter la démission du gérant Mr Ali Benbraeik et approuver sa dénonciation à toutes ses créances dues à la société et lui donner quitus pour toute la durée de sa gérance à la société.

- Nommer Mr Slaheiddine Mahmoudi nouveau gérant à la société et lui conférer tous les pouvoirs imposés par la loi pour la mission susvisée

- Nommer Mr Noureddine Ben Abdallah comptable de la société

- Dissoudre la société et nommer Madame Asma Ben Braeik, qui a accepté, liquidateur de la société pour une année

- Préserver les responsables de la société à assurer le suivi des dossiers judiciaires afin que la société puisse recouvrir ses droits.

- Approuver le contrat de donation des parts sociales au profit de Mme Fatma Ben Braiek qui est devenue associée avec un taux de 20%.

- Insister le liquidateur à Insérer au RNE l'adresse de notification de la société soit Immeuble Médina Center 2 escalier «D» cinquième étage bureau B°50.

2022X01184SRLB2

Société SOBALCO

Sarl au capital de 665.150 d

Siège social : 22 rue de l'Artisanat Charguia II - 2035 La Soukra Ariana

Identifiant Unique RNE : 1530528L

M.F : N°1530528 L/B/M/000

Suivant procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4/02/2022, enregistré à la recette des finances rue du Paradis l'Ariana le 10/02/2022, quittance n°17364, enregistrement n° 22701052, dont un exemplaire a été déposé au guichet central du Registre National des Entreprises le 19/9/2022, dossier n°202279466, il a été décidé d'inscrire au RNE : -l'établissement secondaire de la société sis à l'avenue Abdelaziz Al Saoud El Manar

3, Centre Commercial El Manar City, 2ème étage n° E2 05, objet du contrat de location en date du 26/12/2017, enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah 9 le 26/3/2018 quittance n°26461, enregistrement n°18301106 et de l'avenant en date du 10/4/2018, enregistré à la même recette des finances le 02/10/2018 quittance n°65914 enregistrement n°18303422.

- L'établissement secondaire de la société sis au Centre Commercial Azur City, RDC n°BTR 24, Boumhel Ben Arous, objet du contrat de location en date du 20/7/2016, enregistré à la Recette des Finances de Boumhel le 23/01/2017 quittance n°004619, enregistrement n°17300182.

Pour la Société SOBALCO : Maître Hatem Kourda, Avocat à la cour de cassation, rues 2102 et Medhat Pacha, Résidence Sindbad 2, bloc B, 3ème étage,1001 Tunis. Tél 71 241 999 - 71 255 630 - Fax 71 241 999 ;e-mail:hatem.kourda@gmail.com

2022402340SRLB2

SOCIETE AFRIQUE AUTO «S.A.A»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Rue de l'Artisanat, IMM Maghreb La Charguia II

Registre national des entreprises et identifiant unique : 0002519M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 août 2022 enregistré à la enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana en date du 5 septembre 2022 sous le n°22706881 Quittance n°101234, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 9 septembre 2022 sous le n°202275218, il a été décidé à l'unanimité des associés présents :

1- L'examen et approbation des états financiers (bilan, état de Résultat et état de Flux de Trésorerie) relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020;

2- L'affectation des résultats des exercices 2018, 2019 et 2020;

3- De donner quitus au gérant

4- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr Jamel Eddine Ben Romdhane pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2022402344SRLB2

SOCIETE DE BOULANGERIE ET PATISSERIE SALIBA «B.P.S»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150.000.000 DT

Siège social : Avenue Hédi Chaker Grombalia, Gouvernorat de Nabeul

Registre national des entreprises et identifiant unique : 0020558X

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 Août 2022 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana en date du 5 septembre 2022 sous le n°22706865 Quittance n°101104, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 9 septembre 2022 sous le n°202275209, il a été décidé à l'unanimité des associés présents :

1- L'examen et approbation des états financiers (bilan, état de Résultat et état de Flux de Trésorerie) relatifs aux exercices 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020;

2- L'affectation des résultats des exercices 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020;

3- De donner quitus au gérant

4- Nomination de commissaire aux comptes Mr Jamel Eddine Ben Romdhane pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2022402345SRLB2

SOCIETE MOMENTUM

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1.755,000 DT

Siège social : 9 Rue de l'Artisanat, Imm Maghrebia Charguia II

Registre national des entreprises et identifiant unique : 0847297N

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 2022 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana en date du 5 septembre 2022 sous le n°22706879 Quittance n°101225, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 9 septembre 2022 sous le n°202275214, il a été décidé à l'unanimité des associés présents :

1- L'examen et approbation des états financiers (bilan, état de Résultat et état de Flux de Trésorerie) relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020 ;

2- L'affectation des résultats des exercices 2018, 2019 et 2020 ;

3- De donner quitus au gérant ;

4- Nomination du commissaire aux comptes Mr Jamel Eddine Ben Romdhane pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2022402346SRLB2

SOCIETE AFRIQUE PROMOTION IMMOBILIERE «SAPRIM»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 900.000 DT

Siège social : Zone Industrielle Tunis Carthage

Registre national des entreprises et identifiant unique : 0539829D

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Août 2022 enregistré à la Recette des Finances Rue de Paradis -Ariana en date du 05 Septembre 2022 sous le N° 22706864 Quittance n°101099, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 09 Septembre 2022 sous le n°202275221, il a été décidé à l'unanimité des associés présents :

1- L'examen et approbation des états financiers (bilan, état de Résultat et état de Flux de Trésorerie) relatifs aux exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020;

2- L'affectation des résultats des exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020;

3- De donner quitus au gérant

4- Nomination de commissaire aux comptes Mr Jamel Eddine Ben Romdhane pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2022402347SRLB2

«SOCIETE JOB & SERVICES» S.A.R.L

Capital : 10.000DT

5 Rue Taher Ben Ammar 2092 El Manar 2 Tunis

Identifiant Unique : 1116991W

Suivant PV en date du 10/01/2022 enregistré à la recette des finances El

Menzah 9 le 18/5/2022 sous le numéro 22801703 reçu n°053828 dont un exemplaire a été déposé au Registre National Des Entreprises de Ben Arous le 23/05/2022 sous le n°202237284.

Il a été décidé ce qui suit : Détermination des Pouvoirs du gérant.

2022402359SRLB2

Décision de Dissolution

Suivant un acte sous-seing privé daté du 17 Août 2022, enregistré à la recette des finances Menzah 9 Tunis en date du 19/8/2022 sous n°22502888 dont deux originaux ont été déposés au registre national de l'entreprise sous n°202269066 en date du 24/8/2022.

L'assemblée générale extraordinaire de la société El Amane d'investissement touristique «SAIT» s'est tenue au siège social, et a décidé de dissoudre la société par anticipation conformément aux statuts et a décidé par ailleurs de nommer Mr Hédi Ayedi en qualité de liquidateur en lui conférant les pouvoirs nécessaires à sa mission.

Les oppositions des créanciers sont recevables dans les délais légaux au n°1 rue Slim Gmati Menzah 9 Tunis 1013.

2022402364SRLB2

AUTRES SOCIETES

Avis au public

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DES SERVICES AGRICOLES

«grandes cultures»

Identifiant Unique : 33497 VPM000

Affiliation CNSS : 037359-14

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société Mutuelle Centrale des Services Agricoles «Grandes Cultures» du 16 Juin 2022, enregistré à la recette des finances de Tunis Avenue de la Gare le 22/6/2022 sous le n°22703601 reçu n°M044705 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National Des Entreprises le 24/6/2022 sous le n°202248373.

Et suite à l'élection de Monsieur Elbechir Yarmani Président du Conseil d'Administration de la Société Mutuelle, il a été décidé la délégation de tous les pouvoirs énumérés à l'article 32 du statut juridique de la Société Mutuelle à Monsieur Elbechir Yarmani Président du Conseil d'Administration et ce à partir du 16/6/2022 dont :

- Il fait souscrire, endosser, accepter et acquérir tout effets de commerce ou autres, et notamment tous warrants, il accorde la caution ou l'aval de la Société Mutuelle.

- Il contracte tous emprunts avec ou sans garantie.

2022T01051SODB2

Société ACADEMIE INTERNATIONAL DE MEDIATION et d'arbitrage CARTHAGE

«AIMAC»

Siège social : 11, Lac Toba Les Berges Du Lac - Tunis

MF : 1637654D

Capital : 9 000 Dinars

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8/4/2021 enregistré à la recette des finances du Lac - Tunis sous le n°2048452 Quit n°M17043 en date du 17 juin 2021, il a été décidé :

- L'approbation de la cession de la totalité de parts sociales de Mme Olfa Garrab à Mr Chiheb Ben Nassr, soit 100% des parts sociales.

- L'approbation de la démission de l'ancienne gérante Mme Olfa Garrab et la nomination de Mme Ines Garrab comme nouvelle gérante pour une période de (03) ans avec les pouvoirs les plus étendus.

Une copie a été déposée au RNE en date du 21/9/2022 dossier n°202281874.

2022402362SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par Maître Moncef Haddaji et son assesseur le 14/9/2022 et dont droits de mutation ont été payés selon l'état de déclaration mensuelle fiscale du premier ci-dessus cité Monsieur Mohamed Bouchouicha Ben Abdallah Ben Ounallah a fait donation de la totalité du fonds de commerce exploité en tant que pharmacie sis à l'Avenue Habib Bourguiba Ben Guerdane Medenine avec tous ses éléments corporels et incorporels à son fils Monsieur Firas Ounallah.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains du donateur à l'adresse de la pharmacie dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" du 17/9/2022.

2022T01038FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par le biais d'un contrat de donation du fonds de commerce édité par les deux notaires à Médenine M. Medeni Abdelhafidh et son collègue de notaires de Médenine en date du 5/9/2022, volume 12, rasm n°16, mesdames et Monsieur Salah Salma, Zohra, Tahar, Mbarka, Warda Meriem et Jamila fils du feu Chahem Mansour, ont donné à monsieur Chahem Mabrouk Ben Mansour la moitié du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux au local sise à Ajim Djerba exploité actuellement à la vente des «Ftair».

Toutes les oppositions seront reçues chez le donataire, au local du fonds, dans un délai de 20 j de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette donation a fait l'objet d'une annonce au journal "Echourouk" du 16/9/2022.

2022T01039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing du 20/9/2022 enregistré à la recette des finances de la rue eljazzira le 20/9/2022 sous le n°M064538 enregistrement n°04820388. Mr Ahmed Saber Attohanni cin 04820388 a cédé à Mr Mootaz Fathalli cin 13022527 la totalité du fonds de commerce sis à

l'avenue sahel n°59 à Montfleury Tunis utilisé comme magasin de vente électronique de voiture. Les oppositions pourront être signifiées dans les 20 jours suivant la publication au JORT chez Mme Faten Bent Abd Salam Ben Mohamed Atakalli ép abd Slam Attohanni à l'adresse à l'avenue du Sahel n°59 à Montfleury Tunis. Cette session a été publiée au journal Essabah le 22/9/2022.

2022T01041FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous-seing privé daté du 12 septembre 2022 enregistré à la recette des finances de Kélibia le 13 septembre 2022 reçu n°M057911 n° d'enregistrement 22202068 Mr Hamza Ben Jamel Ben Mohamed Gabsi a vendu à Mr Elfhri Ben Abdelaziz Ben Hsine Turki et Mme Ahlem Bt Belgasem Ben Ali Benklifa Ep Elfhri Turki qui ont accepté la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce de vente des vêtements situé à Cité Aljamia Alarabia - Kélibia.

Les avis éventuels et positions doivent être formulés au bureau du Maître Ben Lasfar Aida situé au 5 Avenue Habib Bourguiba Kélibia dans un délai de 20 J à compter de la date de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 20/9/2022.

2022T01043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé dont la légalisation de signature est faite auprès de la municipalité de Kelibia le 21/9/2022 est enregistré à la recette des finances de Menzel temime le 21/9/2022 quittance n°M063038 Sabrine Wadii demeurant à 41 lotissement Hamdoun Zarzouna Bizerte a vendu à Saif Eddinne Akroutt la totalité du fonds de commerce consistant en un local destiné à la vente des Pâtisseries & glace exploité au local sis à l'angle avenue Mongi Slim et impasse cheik Ali Bou nenni Menzel Temime.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acquéreur de fonds de commerce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de l'apparition du présent avis au J.O.R.T. Cette vente a été publiée dans deux journaux Echourouk et le Quotidien le 24/9/2022.

2022T01047FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances DenDen le 22/9/2022 enregistrement n°22202819 quittance n°M062818 Mr Fathi Ben Ali Borji a vendu à Mr Mehdi Kossentini la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°09 impasse n°02 avenue de la Liberté Bouchoucha Bardo exploité comme fast-food.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez Me Yassemine Louati avocat son bureau sis à Bardo Center Imm -5- Appt -10- Bardo 2000 dans un délai de 20 jours à partir de la Publication au JORT.

Cette annonce est parue au journal Essabah du 24/9/2022.

2022T01050FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24/08/2022 enregistré à la recette des finances de Menzel Jmil le 25/8/2022 sous le numéro 22201229 n° de quittance M040395, monsieur Majdi Ben Said, titulaire de la carte d'identité n°08148521, résidant à rue de la plage, El Baali Menzel Jmil Bizerte, titulaire de la carte d'identité fiscale n°0911822 B, vend à Monsieur Mohamed Ali Abbessi, titulaire de la carte d'identité n°08927698, résidant à Oued Roumin Menzel Abderrahmen Bizerte, qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité comme restaurant nommé au local sise à l'Avenue Habib Bourguiba Menzel Jmil Bizerte, comprenant tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues chez maître Hamda Ben Said dont l'étude est Rue Hssan Enouri, Centre des affaires, Bloc A, Bureau 406 Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «El Chourouk» le 14/9/2022.

2022T01052FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p en date du 28/4/2022, enregistré à la recette des finances à Bir El Ksaa le 17/5/2022, quittance n°M027108 enregistrement n°22200601, Madame Randa Hcine a vendu à Mr Sami HWEIMI la totalité du fonds de commerce, destiné à la vente de pain traditionnel, pizzas et sandwiches, exploité dans le local sis à l'avenue de l'Indépendance, numéro 231, El Mourouj 3, Ben Arous avec ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées à l'adresse de l'acheteur sise à l'avenue l'indépendance, n°231, El Mourouj 3, Ben Arous dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de la parution de la présente annonce au JORT.

La présente annonce est parue au journal Le Temps du mercredi 14 septembre 2022.

2022T01053FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 12 septembre 2022 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 15 septembre 2022 sous la quittance n°M123385 et l'enregistrement n°22204586, Mme Samia Chable (titulaire de l'identifiant unique RNE N°F1064247), a vendu à Mme Nsaf Hamzawi (CIN n°07337003) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de tout commerce, sis à l'avenue de la Libération (ettahrir) à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du commerce à l'avenue la

Libération (ettahrir) à Hammamet et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 21 septembre 2022.

2022R02312FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 8 août 2022 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 15 août 2022 sous quittance n°M112762 et l'enregistrement n°22204031, Mr Shaabane Turqui (CIN n°06489054) a vendu à la Sté Pro RIDER (RNE N°W174216) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de tout commerce, sis à l'avenue Hédi Shaker à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du commerce à l'avenue Hédi Shaker à Hammamet et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 31 Août 2022.

2022R02313FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 8/9/2022 enregistré à la recette des finances de Beni Khiar le 9/9/2022 sous le numéro 22201736 quittance numéro M037029, Monsieur Mohamed Slouma a vendu le fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Beni Khiar Nabeul, pour le commerce des produits et matériels d'électricité et dérivés à société My Lighting titulaire de matricule fiscal 1607972/Z.

Les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur à son siège social à l'avenue de l'environnement Dar Chaabane El Fehri, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien en date du 14 septembre 2022.

2022R02318FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous-seing privé, enregistré à la Recette des Finances à Hammamet le 8-9-2022 sous le n°22204461, Quittance n°121138, Madame Raoudha Bent Chedly Fourati, Identifiant Unique : 0271083 B, a renoncé à la totalité du Fonds de Commerce exploité à la route principale n°1 à Barraket Essahel à Hammamet et affecté au commerce en détail des articles de pêche et de loisir en faveur de la Société «Paradis du Pêcheur», S.A.R.L en cours de constitution, représentée par sa gérante Madame Raoudha Fourati, C.I.N : 01852955.

Les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce les délais légaux, sachant que cette annonce est publiée au journal La Presse le 22-9-2022.

2022R02324FCCC2

Renonciation d'un Fonds de Commerce

Suivant un acte sous-seing privé, enregistré à la Recette des Finances à Beni Khiar le 8-9-2022 sous le n°22201732, Quittance n°036857, Madame Raoudha Bent Chedly Fourati, Identifiant Unique : 0271083 B, a renoncé à la totalité du Fonds de Commerce exploité à route du port à Beni Khiar et affecté au commerce en détail des articles de pêche et de loisir en faveur de la Société «Paradis du Pêcheur», S.A.R.L en cours de constitution, représentée par sa gérante Madame Raoudha Fourati, C.I.N : 01852955.

Les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce les délais légaux, sachant que cette annonce est publiée au journal La Presse le 22-9-2022.

2022R02325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 27/4/2021 enregistré à la recette des finances d'avenue Taib Mhiri Nabeul le 10/11/2021 sous le numéro 21204753 quittance numéro M071808, Monsieur Mohamed Ben Bechir Ben Ali Kadidi a vendu le fonds de commerce sis à Rue Ibn Khaldoun Nabeul, pour le commerce des fruits secs à Monsieur Bilel Aissa Laarous.

Les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien en date du 14 septembre 2022.

2022R02328FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 20/8/2022 enregistré à la recette des finances Zarzis le 01/9/2022 n°22201985 quittance n°M094666, Mr Hédi Kadoussi titulaire de la CIN n°05382169 a acheté de la part de Mr Khaled Boujelben titulaire de la CIN n°01232083, la totalité du fonds de commerce exploité : vente de meubles et d'électroménagers en détail sis à route Mohamed Elkhamas 41 Zarzis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à la date de l'insertion de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne au bureau du Maître Lotfi Maazoun sis à rue Enassria immeuble TEJ bloc B 5ème étage bureau 4 Sfax El jadida.

Cette vente a fait l'objet de publication au journal quotidien «Essabeh» sous le n°23443 en date de 15/9/2022.

2022X01185FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée le 25/8/2022 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 7/9/2022 sous le n° 22202143 reçu M082292, Mr Akram Abd Hédi domicilié à route Kaied Mhamad km 1.5 rue 4059 n°06 Sfax, titulaire de la C.I.N n°08757617 a

vendu à Mme Amal Dehich, titulaire de la C.I.N n°08769469, la totalité du fonds de commerce à route Kaied Mhamad km 1.5 n°24 Sfax destiné en tant que «Tout type de commerce».

Les oppositions doivent être présentées à Mr Akram Abd Hedi, au domicile sis à route Kaied Mhamad km 1.5 rue 4059 n°06 Sfax, ou une copie de l'acte a été déposée et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Al Chourouk» et «Le Quotidien» le 10/9/2022.

2022X01186FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 8-9-2022 enregistré à la Recette des finances Sakiet Ezzit Sfax le 9-9-2022 (Quittance n°M061489 n° d'enregistrement 22202457) son identifiant au registre national des entreprises n°1355929V Me. Sabeh Takak titulaire de la CIN 08832605 demeurant à 31 avenue Imem Sahnoun entrée Jribi Sakiet Ezzit, Sfax a vendu à M. Rochdi Idris titulaire de la CIN 01296540 demeurant à l'Avenue Cherif Idrisi entrée n°6 Sakiet Ezzit Sfax tout le Fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité à la vente des vêtements prêt à porter au local sis à l'Avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit en face de AMEN Bank Sfax.

Toutes les oppositions sont admises auprès du rédacteur du contrat l'Avocat Mounir Drira son bureau sis au 57 Avenue Habib Bourguiba Sfax dans un délai de 20 jours à la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabeh et Le Temps du 16-9-2022.

2022X01190FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 7/9/2022 enregistré à la recette des finances de Ras Djebel le 12/9/2022 sous le numéro 22203154 Quittance n°M068161 rédigé par Maître Larafa Houda dont l'étude est sise à Ras Djebel Rue Saleh Eddine El Ayoubi, Mr Ben Rhima Mohamed Lamine Titulaire de la CIN n°01433908 a cédé à Mr Ben Rhima Slim la totalité du fonds de commerce exploité comme Restaurant sis à l'Avenue El Habib Bourguiba à Ras Djebel.

Toutes oppositions seront faites dans le délai de 20 jours à partir de la publication de la présente entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux le «Quotidien» et «Al Chourouk» le 15/9/2022, page 6 annonce, et page 28.

2022402349FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 7/9/2022 enregistré à la recette des finances de Ras Djebel le 12/9/2022 sous le numéro 22203174 Quittance n°M068464 rédigé par Maître Larafa Houda dont l'étude sise à Ras Djebel Rue Saleh Eddine El Ayoubi, Mr Ben Rhima Slim Titulaire de la CIN n°01485028 a renoncé à Mr Ben Rhima Mohamed Lamine la totalité du fonds de commerce exploité comme Café sis à l'Avenue El Habib Bourguiba à Ras Djebel.

Toutes oppositions seront faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux le «Quotidien» et «Al Chourouk» le 16/9/2022, page 28 et page 31.

2022402350FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte de vente rédigé par maître Mohamed Sami el banna ayant son bureau au sis 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau c14 le 01/9/2022 enregistré le 12/9/2022 à la recette des finances Menzah 9 sous le numéro 22203242 quittance numéro 85758 Chakir Karia demeurant à rue Ibrahim 2 Bardo vend à Hatem Awlad Ahmed demeurant au 3 rue 3055 Hay Helal le fonds de commerce sis au 1.09 au rez-de-chaussée du centre makni avenue Tahar Ben Ammar Menzah 9 pour activité café le siège du fonds de commerce est désigné avec le bureau du rédacteur au sis 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau c14 pour la réception des oppositions 20 jours après la publication au jort. Cette publication est publiée au journal Achourouk le 17/9/2022.

2022402352FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP à Tunis enregistré à la recette des finances rue El Jazira Tunis daté du 02/8/2022 n° d'enregistrement 22308075 quittance n°5599 Mesdames Hafidha Ben Oueghrem et Rafika Ben Oueghrem louent le fonds de commerce destiné pour le commerce de quelques produits alimentaires sis au 1 Rue Epernay Tunis à Monsieur Mohamed Achraf Bouzekri pour une durée d'une année renouvelable à partir du 01/8/2022.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 17/9/2022.

2022T01046FCCC3

Location gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Bizerte en date du 13/9/2022, quittance n°M072540, enregistrement n°22303991, Madame Fella Bent Fraj Ben Salah Bejaoui, titulaire de la CIN n°01409694, a loué sous forme de gérance libre la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le local sis à côté du café Nôomane, Sidi Salem-Bizerte destiné au commerce, à la société TUNBETS SARL au matricule fiscal n°1556480Z pour une durée de 04 ans commençant le 01/9/2022 et finissant le 31/8/2026 à usage d'organisation des jeux de paris sportifs sur une plateforme web.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse du bureau de Maître Moncef Dhouib sis à la rue Lac Victoria, Immeuble Flamingo, Les Berges du Lac.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 22/9/2022, sous la référence IP122/2660.

2022T01048FCCC3

Location gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à El Menzeh 6, en date du 12/9/2022, quittance n°M129350, enregistrement n°22306112, Monsieur Héni Ben Noureddine Chaouech, titulaire de la CIN n°07388845, a loué sous forme de gérance libre la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le local sis au magasin B2 de la résidence Atlantic, Avenue Hédi Nouira, Cité Enasr - Ariana destiné au commerce, à la société TUNBETS SARL au matricule fiscal n°1556480Z pour une durée de 05 ans commençant le 01/9/2022 et finissant le 31/8/2027 à usage d'organisation des jeux de paris sportifs sur une plateforme web.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse du bureau de Maître Moncef Dhouib sis à la rue Lac Victoria, Immeuble Flamingo, Les Berges du Lac.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 22/9/2022, sous la référence IP122/2661.

2022T01049FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 01/9/2022 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 8/9/2022 sous le numéro 22303839 quittance numéro M080519, Monsieur Bessem Khalfallah a loué le fonds de commerce sis à Rue Ali Belhouane Nabeul, pour le commerce des Téléphones et accessoires et le commerce des articles de cadeau à société CESAR TEC NABEUL titulaire du matricule fiscal 1788021/M.

Les oppositions seront acceptées chez le locataire à son siège social à Rue Ali Belhouane Nabeul, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien en date du 22 septembre 2022.

2022R02327FCCC3

Location d'un fonds de commerce

"Gérance Libre"

Suivant acte SSP en date du 15/4/2008, enregistré à la recette des finances Av. Mhamed Maarouf à Sousse le 26/3/2009 sous n°9300683 Quittance n°M018139. Mr Mohamed Ben Abdelkader Abdenadher, titulaire de la CIN n°02947802, représenté par Mr Sami Abdenadher titulaire de la CIN n°02870804 selon procuration, a loué à Mr Mohamed Bouabid, titulaire de la CIN n°05576944 et à Mr Mahdi Guazzeh, titulaire de la CIN n°08437704, totalité du Fonds de Commerce du local destiné commerce des Chaussures, (RC : A098122005) sise à Souk des Légumes n°13 La Médina Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 5 ans renouvelables à partir du 01/01/2008. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk et le Quotidien" du 7/8/2022.

M.F : 1121789ENM000

2022S01116FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/7/2022 enregistré à la recette des finances rue de Ghandi le 27/7/2022 quittance 75623, enregistrement n°2230320, monsieur Hamza Ben Ali Wali, sis à la Rue de Marseille Tunis, Identifiant Unique n°00262215, a loué le fonds de commerce à Madame Zohra Ben Gamra, exploité dans le local sis à n°32 Rue LENINE TUNIS et ce exploité à la vente d'alimentation générale, avec ses éléments corporels et incorporels.

Le présent avis est paru au journal "le Quotidien" du 20/9/2022.

2022402355FCCC3

Location gérance libre

Selon contrat de location gérance libre enregistré à la recette des finances à la Marsa en date du 15/8/2022 sous le numéro 22305025, numéro reçu 99952. Samia Tebourski loue à la société NAIL CLUB AND BEAUTY en cours de constitution, en la personne de son représentant légal Marwa Belrabeh le fonds de commerce sis au n°16 rue Salahddine Bouchoucha Sidi Bou Said exploité en salon de beauté pour une période de trois ans qui commence le 15/7/2022.

L'annonce est publiée dans le journal quotidien Le Quotidien en date du 24/09/2022.

2022402357FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association Tunisienne pour le Développement Culturel et Artistique.

Siège : Maison de la Culture : Menzel Temime Plage.

Objet : Culture /Divertissement / Animation

Les Membres de l'Association :

Président : Ridha Guedissa

Secrétaire général : Kais Ben Daoued

Trésorier : Mohamed Salah Essid.

Objectifs :

Contribuer à enrichir la scène culturelle sur le plan local, régional et national.

Contribuer à la revitalisation de la vie culturelle.

Contribuer à la prise de conscience de l'individu à participer à la vie culturelle.

Contribuer à la diffusion de la culture et à l'éducation des jeunes.

Contribuer à la diffusion de la culture cinématographique dans les établissements d'enseignement.

2022R02329APSF1

Groupement intérêt commun de la zone irriguée Nchiou - Echarkia

Nom : Groupement intérêt commun de la zone irriguée

Lieu : Rue jemni Elgtar

Région : Nchiou - Echarkia Elgtar

Objet : Irrigation et Arrosage

Résolution N1 date : 10 mai 2008.

Comité de gestion :

Houcine Yahia : Président.

Mouhamed Yahia : Trésorier.

Kamel Taleb : Membre.

2022R02337APSF1

PV de constitution du syndicat

Résidence El Mansour Sousse

En vertu du procès-verbal en date du 11 Août 2022 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse sous le reçu n°M043419

Le comité s'est mis d'accord pour la constitution d'un bureau syndical pour la résidence El Mansour

Mr Lotfi el Ferjani : Président de syndic

Mr ETTAYEE ELHOUSSINE : Trésorier

Mme Ben Alaya Rafika : Secrétaire Générale.

2022S01111APSF1

Constitution d'un syndic

Résidence Essabr Chott Mériam - Sousse

Suivant PV de constitution en date du 16/7/2022 déposé à la municipalité de Chott Mériam le 14/9/2022, il a été décidé la constitution du syndic de la Résidence Essabr dont son comité se compose de :

Président : Mohamed Daouas

Trésorier : Foued Fekih.

2022S01115APSF1

Constitution d'un Syndicat des Copropriétaires du Complexe

BUSINESS CENTER

Avenue Hassen Nouri 7000 Bizerte

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive en date du 9 novembre 2021 et enregistré à la recette des finances la Charguia Tunis le 23 décembre 2021 sous le n°21710940, quittance n°M117387.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 16 Juin 2022 et enregistré à la recette palais des finances Bizerte le 01 Juillet 2022 sous le n°22802290, quittance n°M039830.

Il a été constitué un Syndicat des Copropriétaires du Complexe BUSINESS CENTER et les membres de la commission :

Présidente : Dr Hajer Neffati (CIN n°07264461)

Trésorier : Dr Abdellaziz Azzouz (CIN n°05697586)

Secrétaire générale : Dr Saoussen Bourray (CIN n°08111024)

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 30 décembre 2021 et enregistré à la recette palais des finances Bizerte le 01 Juillet 2022 sous le n°22802289, quittance n°M039827 :

Il a été décidé la désignation de Mr Ahmed Dhaouadi (CIN n°08901919) entant que Syndic professionnel pour une période de deux années.

2022402351APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Association Tunisienne de Dodgeball

Siège social : 23 Rue Ennasr Ezzahra Ben Arous 2034.

Objectifs :

- La pratique et la diffusion de l'esprit sportif.

- Encourager les sports de citoyenneté.

Président : Ben Amara Kais

Secrétaire général : Nemci Zakaria

Trésorier : Falhi Kais.

2022402370APSF1

Homologation de résolutions

SYNDIC PROMED BUILDING

Adresse : Immeuble Promed-Building Centre Urbain nord

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/8/2022 tenu au siège du syndic des copropriétaires de la résidence Promed Building au centre urbain nord enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 31/8/2022 sous le numéro 22706895, quittance n°M108049, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Renouvellement de l'élection des membres du bureau Syndical pour un nouveau mandat de 3 ans : Mme Fatma Elloumi Présidente, Mme Dorra Kallel Secrétaire Générale, et Mr Lamjed Ben Mbarek trésorier.

- Approbation des modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire.

- Approbation des états financiers et le rapport moral et financier pour les années 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

- Augmentation des cotisations annuelles.

- Suivi du dossier juridique de l'immeuble.

2022402361APSF2

Convocation

Convocation

Le Syndicat de Copropriété de la Résidence Montazah La Marsa Aïn Zaghouan Nord Le Kram élu par l'AGO du 5/9/2021 (PV enregistré à la Recette du Kram le 1/11/2021 quittance 87702 enregistrement 21706644) convoque les copropriétaires à l'assemblée générale ordinaire le dimanche 16 octobre 2022 à dix heures à la Résidence pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Adoption des PV moral et financier.
- Election du Syndic.
- Révision des cotisations.
- Questions diverses.

2022402353APSF3

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet de Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tel. : 71. 33 97 59 & 98 3225 62
hachichaimedavocat@gmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R C N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Mongi Ben Abdelkader Hachicha titulaire de la cin n°01014586 gérant de société demeurant à la route de Mahdia km 4.5 Zanket Zallouza Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété dénommé (èddiwen 38) objet du t f n°158339 Tunis consistant en un appartement situé au 2ème étage de l'immeuble sis aux Berges du Lac Tunis d'une superficie de 117 m² ainsi que les quôtes parts y afférent dans les parties communes et indivises.

La totalité de la propriété dénommée (èddiwen 16) objet du titre foncier n°158324 Tunis consistant en un cellier sis au rez-de-chaussée de l'immeuble sis aux Berges du Lac Tunis d'une superficie de 3 m² ainsi que les quôtes parts y afférent dans les parties communes et indivises il est noté que le dit appartement est loué à madame Rachida Dhaou d'un loyer de 3000 dinars par mois tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Tunis.

Mise à prix :

562.665.000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus reparties comme suit :

Le prix de l'appartement : 555.165.000 dinars.

Le prix du cellier : 7.500.000 dinars.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le mardi 01/11/2022 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux, est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

2022T01045VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisi immobilière d'un immeuble objet de titre foncier n°90841 Ariana (après réduction du prix de 40%)

Cabinet de Maître Dhaker Magroun

Avocat auprès de la cour de la cassation

4 bis Rue du mali 5ème étage le Belvédère Tunis 1002

Tél : 71 890 398

Fax : 71 891 602

Matricule : N°797021/f

Partie poursuivante : Amen Bank SA (représentée par son Président Directeur Général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V - RC n°B176041996 Tunis.

La partie saisie : Said Ben Romdhane de nationalité tunisienne titulaire de la cin n°00237189 gérant d'une société domicilié premièrement auprès de son avocat auprès de la cour de cassation maître Badr Ben Youssef dont son bureau est sis au n°2 rue zamakchari cité Mahrajene Tunis selon le procès n°2006 en date du 14/9/2022 et deuxièment domicilié au bureau de Maître Abdelbaki Tahri avocat auprès de la cour de cassation sis au bureau n°110 - 5 avenue Taher Ben Ammar Manar2 Tunis selon le procès n°4375 du 02/4/2018.

Avocat poursuivant : Maître Dhaker Magroun, demeurant au 4bis Rue du Mali 5ème étage le Belvédère Tunis 1002 dont le matricule fiscal est 797021/f.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

L'immeuble qui sera exposé à la vente le cas échéant consiste en la totalité de l'immeuble dénommé objet du titre foncier n°90841 Ariana, sis à la zone industrielle Charguia d'une superficie totale 2495 m² sis à Tunis gouvernorat de l'Ariana consistant en un immeuble entouré du coté ouest par BMW - du coté sud par la rue sineaat taklidia du coté est rue el maamel et du coté nord par une propriété.

Il a une façade qui s'ouvre sur deux rues et se trouve dans une zone qui possède toutes les commodités.

Ledit immeuble consiste en un centre administratif se formant de deux ailes de trois étages l'immeuble se trouve dans une zone municipale et englobant le plan d'aménagement urbain.

La fondation est construite de classique, englobant céramique, brik et mur extérieur et marbre thala dans l'entrée principale.

Les murs de la salle de bain et la kitchinette couverts de céramique de bois, aluminium, staff et des points d'éclairage et de climatiseur, l'expert a révélé qu'il y a des travaux d'entretien.

L'aile droite a été aménagée et est à des tiers.

L'édifice est formé d'une aile centrale aménagée à un service d'accueil en forme demi cercle.

Sous sol :

Accueil aménagé d'une contoite couvert de marbre avec un bureau privé et une salle d'attente, 5 bureaux et une entrée pour les deux ailes.

L'aile droite contient des centres sanitaires homme et femme

L'aile gauche contient 4 bureaux administratifs.

Un local pour le gardien couvert d'une superficie de 12 mètres carrés.

Un 2ème local de 22 mètres carrés

La superficie totale du terrain est 982 mètres carrés.

1er étage :

Le 1er étage contient l'accueil, couloir, centre administratif et une grande salle fermée le jour du constat.

La superficie totale de 840 mètres carrés.

2ème étage :

Composé d'un accueil, couloir, centre administratif et un centre sanitaire et des gradins.

D'une superficie de 360 mètres carrés et couvrant une superficie de 2495 mètres carrés.

Une partie de l'immeuble consistant en un étage inférieur loué à la société afariet.

Pour une période de 5 ans à partir du 1/8/2019 et finissant le 1/8/2024.

La valeur du loyer est de trois mille et sept cent dinars avec une augmentation de 5 pour cent et le local est aménagé pour l'exploitation de bureau et de dépôt.

Le 1er étage est loué à la société tunis médical d'un montant de quatre mille deux cents dinars pour une période 5 ans du 15/11/2019 au 15/12/2024 avec la possibilité d'un renouvellement en vertu d'un contrat de location en date du 7/10/2019 légalisé le 08 et le 22/10/2019.

Les charges :

Rateb Insel sanaoui

- 2 hypothèques volontaires au profit d'aman bank

- Commandement valant saisie immobilière

Cette description a été faite par l'expert judiciaire Mohammed Choura.

Mise à prix : Après réduction de 40%, la mise à prix est fixée à trois millions cinq cent cinquante-trois mille et cinq cent quatre-vingt-seize dinars (3.553.596,000D).

Majorée des honoraires et des frais légaux arrêtés lors de l'audience du 29/8/2022 par la chambre des criées du Tribunal de 1ère instance de l'Ariana à quatre mille huit cent cinquante neuf Dinars et 795 Millimes (4.859,795D) outre les frais complémentaires qui vont être déterminés au cours de l'audience du 24/10/2022.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 24 octobre 2022 (24/10/2022) à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées du tribunal de première instance de l'Ariana sis à la cité administrative rue André Lambert Ariana.

La visite des lieux : Tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin jusqu'à 18 heures.

- Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant au 4bis Rue du Mali le Belvédère Tunis 1002 ou au greffe du tribunal 1ère instance de l'Ariana et prendre connaissance du cahier des charges

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2022402348VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n° B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, (créancier saisissant).

La partie saisie :

Madame Hend Bent Mustapha Ben Boubaker Barrak, Tunisienne, C.I.N N°02010996, demeurant à la Rue Abderrahmane Ibn Aouf n°39 Kairouan (caution solidaire et hypothécaire de la société RAWEN DES CONSERVES ET VARIANTES, SUARL, siège social à la Route de Sousse Km6 Kairouan Nord 3129 Kairouan, RC n°B109422013 Tib 1ère instance Kairouan, identifiant unique n°1280988V (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats Internationale Avocats Conseils, sis au 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000

Désignation du bien à vendre :

La totalité de la propriété dénommée «ALYA» objet du titre foncier n°31462 Kairouan situé à Westiya cité El Mansoura Kairouan, terrain triangulaire non bâti, d'une superficie de 630 m² ; zone d'habitation R+2 ou R+4.

Mise à prix : Cent cinquante-sept mille cinq cents dinars (157.500 D, 000).

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 24 octobre 2022 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Kairouan.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2022402358VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président du directoire, demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Jalel Ben Belgacem El Hammami CIN n°00688999 - commerçant demeurant à la Rue Aziza Othmena Immeuble 1 Appartement n°5 Cité Elnour El Menzah 7 Ariana et domicilié au cabinet maître Anwar Hajlaoui complexe Bargaoui Ave 20 Mars le Bardo -En sa qualité de débiteur principal hypothécaire.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°163357 Tunis dénommé «EZZAHRA» d'une superficie de 348 m² situé à la rue Kouteb Louzir n°32Tunis composé de 3 parcelles; 328 m², 19m² et 01 m² sur le quel est édifié une construction de 3 étages, le RDC est d'une superficie de 278 m² composé d'un local commercial avec mezzanine, un salon de thé, une salle des fêtes, le premier étage est d'une superficie couverte de 318 m² composé de 3 blocs pour hébergement, le 2ème étage est d'une superficie de 170m² dont le toit est en briques et 110m² dont le toit est en verre, le toit est en plâtre décoré, le sol est en marbre, le tout équipé en eau potable est en électricité.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 1.267.000,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis (1) sis à la ville de Tunis le mardi 01 novembre 2022 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2022402365VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- A la demande : La Banque Internationale Arabe de Tunisie SA RC N° B187881996 demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70-72 Tunis représentée par son PDG-créancier domiciliée au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant

2- Débiteur saisi : Monsieur Ilyes Chebbi CIN n°04603534, demeurant à la Rue Lac WENDERMER appartement n°213 Escalier 1 lac palace Tunis - et domicilié au cabinet maître Noomen Fekih Avocat ayant son cabinet Complexe DORRA Escalier A bureau n°5 El Manar 3 Tunis - En sa qualité de débiteur

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit d'un appartement à usage d'habitation objet du titre foncier n°164390 Tunis dénommé «CHEBBI 2» d'une superficie de 149m² et une place de parking n°47 objet du titre foncier n°164385 dénommée «CHEBBI 1» d'une superficie de 41 m² ainsi que les parts indivises relatives au dit appartement qui est situé dans la résidence «AZURIA» entrée B2 Appt. B02 Lac 2 Tunis, il est composé d'un salon salle à manger donnant sur un jardin, une cuisine, une salle de bain, et 3 chambres, le sol est en marbre et le toit est en plâtre décoré, le tout équipé en chauffage central, eau courante, et électricité.

La mise à prix : de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°164390 Tunis est fixée à 489.000,000 Dinars, et la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°164385 Tunis est fixée à 45.000,000 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis sis à la ville de Tunis le mardi 01 novembre 2022 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans conditions particulières.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2022402366VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIE TITRISATION

Société de Gestion des FCC

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif

Société Anonyme

Au capital social de 660.000 Dinars

Siège social : Avenue du Dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis

Matricule fiscal : 943114/D

RC : B01152006

Les actionnaires de la société "TUNISIE TITRISATION" - Société de gestion des fonds communs de créances - sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le 28 octobre 2022 à 10h, au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sis à 70 - 72, Avenue Habib Bourguiba et ce, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2021:

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes concernant ce même exercice;

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2021;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2021;

7. Pouvoirs pour formalités.

2022T01042SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SODEK-SICAR

Société anonyme

Au capital de 6.236.055,000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - en face de la BCT Kasserine - 1200

I.U : 594166X

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement Economique de Kasserine (SODEK-SICAR) sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi 20 octobre 2022 à 10h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021,

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021,

4. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021,

5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022,

7. Approbation des conventions réglementaires conclues par la société, régies par l'article 200 du (C.S.C)

8. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2021,

9. Examen et ratification du programme du Conseil d'Administration pour le choix d'un Directeur Général pour la Société.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2022R02317SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SMVDA AIN EZZEBDA

SA au capital de 1.122.000 DT

8, Avenue Mohamed V - Tunis 1001

IU : 0587469 SNM000

CNSS : 414074-78

Messieurs les actionnaires de la SMVDA AIN EZZEBDA sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 octobre 2022 à dix heures au 8, Rue Mohamed V - Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2021 ;

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 ;

3/ Approbation des dits rapports de l'exercice 2021 ;

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

2022R02319SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole

«AGROVAGA»

SA au capital de 2.000.000 DT

Ferme Ain Chalou - Béja Nord - Béja

IU : 1740839S NM000

Messieurs les actionnaires de la SMVDA AGROVAGA sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le samedi 29 octobre 2022 à dix heures la Ferme Ain Chalou - Béja Nord - Béja pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2021 ;

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 ;

3/ Approbation des dits rapports de l'exercice 2021 ;

4/ Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ;

5/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

2022R02320SANB3

Convocation

Société «RADIO NEAPOLIS S.A»

Matricule fiscal : 1322089 Z/A/M/000

Société anonyme

Au capital social de 500.000 dinars

N° Affiliation C.N.S.S : 547592-27

Siège social : Avenue El Arbie Zarouk 8000 Nabeul

Tous les administrateurs de la société «RADIO NEAPOLIS s.a» sont convoqués à la réunion du conseil d'administration qui aura lieu le 18/10/2022 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du Président du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du Directeur Général.

2022R02323SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du mercredi 19 octobre 2022

Société Tunisienne d'Aviculture

Société anonyme

Au capital de 5.460.000 Dinars

Siège social : Avenue de la jeunesse Borj-Cédria Ben Arous

Identifiant unique : 0012572Y

N° d'affiliation à la CNSS : 66575-33

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Aviculture "SOTAVI" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 19 octobre 2022 à 10 H du matin au siège social, avenue de la jeunesse Borj-Cédria et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée Générale,

2. Présentation et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021,

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021,

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de 2021,

8. Approbation de la décision de nomination d'un administrateur au conseil d'administration,

9. Nomination d'un nouvel administrateur au conseil d'administration,

10. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021,

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

N.B : Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2022R02330SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire

OOREDOO TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de 359.172.000 dinars

Siège social Les Jardins du Lac, 1053, Les Berges du Lac, Tunis

Les actionnaires de la Société «Ooredoo Tunisie S.A.» sont convoqués à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 3 novembre 2022 à 11 heures au siège social de la Société sis aux Jardins du Lac, 1053, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des procédures de convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire

- Modification de la résolution adoptée par l'assemblée générale ordinaire en date du 7 avril 2022 se rapportant à l'affectation du résultat net de l'exercice clos au 31/12/2021.

- Pouvoirs en vue des formalités.

- Sujets divers.

2022R02331SANB3

Société Régionale de Transport de Béja

S.A au capital de 90.000,000

Registre de commerce : B1124461997

Matricule fiscal : 07368M/A/M000

Siège social : Avenue de l'environnement Béja - 9000

Messieurs les actionnaires de la société régionale de transport de Béja sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 octobre 2022 à 10h du matin au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Lecture et approbation du rapport d'activité annuel relatif à l'exercice 2018.

3/ Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018.

4/ Approbation des états financiers relatif à l'exercice 2018.

5/ Affectation des résultats relatif à l'exercice 2018.

6/ Quitus des administrateurs relatif à l'exercice 2018.

7/ Fixation des jetons de présence.

2022R02360SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Garantie

SA au capital de 3 000 000 DT

Siège social : 34. Rue Hédi Karray, Centre urbain nard el Menzah IV - 1004 Tunis

Identifiant Unique : 0836957S

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Garantie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 21 octobre 2022 à 10h, à l'Hôtel Sheraton - Avenue de la ligue arabe- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la convocation tardive de l'Assemblée,

2. Lecture des états financiers et du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice 2021,

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021,

4. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2021.

5. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

6. Quitus aux administrateurs,

7. Affectation des résultats de l'exercice 2021,

8. Fixation du montant des jetons de présence pour la gestion de l'exercice 2021.

2022402341SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

COMPTOIR TUNISIEN DES PAPIERS - C.T.P

S.A. au capital de 2.100.000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs, Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique au R.N.E 40816G

M.F : 40816 GAM 000

Affiliation CNSS : N°132011/91

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 21 octobre 2022 à 10 heures au siège social à l'immeuble SOFIDE sis à Charguia 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des délais et des modalités de convocation de l'assemblée,

Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes,

- Augmentation du capital social par compensation des créances,

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts,

- Délégation de pouvoirs,

- Pouvoirs pour formalités.

2022402354SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Corporation And Investment «en liquidation»

SA au capital 2.000.000

Siège social : 8 bis rue Mustapha Sfar 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1049287A

Le liquidateur de la Société Corporation And Investment «en liquidation» convoque l'Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi 26 octobre 2022 à 10h au siège de la société Cruise Tours, immeuble

Cristal Palace Bloc A 3ème étage Lac 1, en vue délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion de l'année 2021.

2- Présentation des états financiers 2021 et approbation du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2021.

3- Approbation des conventions conclues au titre de l'article 115 du CSC

4- Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2021

5- Questions diverses.

2022402360SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Société ESSID LIL KHAIRAT ELFILAHIYA «s.a.r.l»

Capital social : 10000.000 dt

Mtl Fiscal : 0772092 P/N/M000

Siège social : Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul

- Tous les associés de la «Société ESSID LIL KHAIRATE ELFILAHIYA Sarl» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 20/10/2022 à 10h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

2022R02321SRLB3

Entreprise de Transport Terrestres "E.T.T s.a.r.l"

Capital social : 500 000 dt

Mtl Fiscal : 926415 R/A/M000

N° Affiliation C.N.S.S : 22958987

Siège social : Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les associés de l'Entreprise de transport terrestres E.T.T s.a.r.l ainsi que le commissaire aux comptes de la société sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 19/10/2022 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

- Questions diverses.

2022R02322SRLB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Hafed Masmoudi déclare avoir perdu son titre de propriété d'un appartement et une parcelle de terre de 449 m² située à route l'Afrane km 4 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2022X01187DIVD2